

# L'hôpital Public n'a pas à être marchandé

Instaurées par la Loi HPST (Hôpital, Patient, Santé Territoire), les Agences Régionales de Santé (ARS) remplacent depuis le 01 avril 2010 les ARH (Agence Régionale de l'Hospitalisation). Désormais les ARS vont impulser la politique libérale gouvernementale sur tous les secteurs sanitaire, social et médico-social qu'ils soient publics ou privés.

Les ARS : Outil libéral à l'usage du Gouvernement pour réduire l'hôpital public à « une peau de chagrin ».

Les hôpitaux publics autonomes vont disparaître au profit de Communautés Hospitalières de Territoires (CHT). Cela va se traduire par :

- ☠ L'éloignement des soins pour certaines populations,
- ☠ La perte d'emplois,
- ☠ La dégradation de la prise en charge des patients,
- ☠ La dégradation des conditions de travail des hospitaliers.

Vers la casse du statut public : ***Il faut le refuser, il n'y a pas à marchander !***

Le Gouvernement entend détruire les statuts publics en regroupant les 3 Fonctions Publiques (Etat - Territoriale - Hospitalière) en une seule. Cela augure une perte massive d'emplois dans les années à venir et une dégradation des droits de tous les fonctionnaires.

Vers une baisse des salaires : ***Il faut le refuser, il n'y a pas à marchander !***

On l'a vu dans la Fonction Publique Hospitalière (FPH) lors du reclassement des catégories C et actuellement dans ceux des catégories A et B, les rémunérations sont freinées et les droits de départ à la retraite dans des conditions correctes de plus en plus compromises. La volonté d'instaurer une rémunération au mérite constituerait le plus grave recul social.

Vers le muselage des travailleurs : ***Il faut le refuser, il n'y a pas à marchander !***

Ordres professionnels, nouvelle gouvernance, réduction des champs d'interventions des instances représentatives des personnels, nouvelle donne sur la représentativité syndicale... Le gouvernement ne ménage pas sa peine pour supprimer l'espace démocratique.

***Il faut le refuser, il n'y a pas à marchander !***

**Il n'y a pas à marchander !**

**La santé n'est pas une marchandise !**

**Le 11 Mai : Qu'ils se le disent !**

# 11 mai la santé n'est pas une marchandise, le social n'est pas à vendre !

*L'agence régionale de santé (ARS) est mise en place dans le Nord depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010, dotée de super pouvoirs elle est chargée d'appliquer la plus grande restructuration qu'ait connu le secteur sanitaire et social. Personnels et usagers ne sont pas informés des enjeux en cours. Les mauvais coups sont toujours préparés dans le plus grand secret.*

**Hôpitaux public :** à ce jour les établissements de santé publics ne sont toujours pas informés de leur budget pour 2010 ! L'ARS doit décider dans la région de la taille des Communautés Hospitalières de territoires et des Groupements de Coopérations Sanitaires publics privé qu'elle compte favoriser. Le nombre d'hôpitaux publics devrait passer de 1000 à environ 300 communautés Hospitalières de territoire.

**Secteur Social :** le Conseil général du Nord vient d'annoncer 0% d'augmentation pour les structures sociales financées par le conseil général, c'est-à-dire des licenciements !

A cela s'ajoute la mise en place des CPOM (Contrats d'objectifs et de Moyens), et un regroupement des associations qui devraient passer de 25000 à 3000 au plan national selon le rapport Burr.

Le 11 mai est aussi un jour de commission paritaire pour la CC 66, où se joue l'avenir de la convention collective, des salaires, des congés.

**Centres Sociaux :** Dotés d'un financement tripartite Département, Ville et CAF. Ils sont victimes du triple taux 0. 0 % d'augmentation du Conseil général, diminution des crédits CAF, taux 0 des Budgets municipaux constituent une menace majeure pour l'emploi et la survie de nombreux centre sociaux.

**Hôpitaux Privés :** la grande affaire c'est la remise en cause de la CC 51, avec une convention collective qui n'est plus automatiquement prise en compte par les financeurs.

**Conventions collectives et Statut :** Toutes les conventions collectives sont concernées. La CC 66 qui n'en finit pas d'être renégociée, mais les employeurs de la FEHAP ont décidé de se lancer dans la construction d'une fédération de tous les employeurs du sanitaire et social non lucratif et veulent une révision de toutes les conventions : CC 66, CC 51, SNAECSO, Croix rouge, CLCC, SOP, CHRS, mutualité..

**Ecoles sanitaires et sociales:** c'est la suppression des gratifications de stage qui met le feu aux poudres. La gratification s'élevait à 417,09 euros désormais c'est 0. **Le motif :** les établissements sanitaires et sociaux n'ont pas de sous pour payer la gratification et il devient trop difficile de trouver un stage ! Pour tous les étudiants des stages de 2 à 6 mois c'est maintenant la misère sociale.

---

## 11 Mai CASSEROLADE des salariés de la santé et du social

**Manifestons contre les restructurations, pour la défense du statut public !**  
**TOUS UNIS pour la défense des conventions collectives : CC 66, CC 51, SNAECSO,**  
**Croix rouge, CLCC, SOP, CHRS..**

---

**Rassemblement 14H00 place de la République à Lille**  
en direction de l'Agence Régionale de Santé où nous demandons à être reçus, via le Conseil Général du Nord

**Venez avec Casseroles, Tambour, Trompettes, Pétard, Sifflets ...**

---

